

# AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N° 114

Juillet 2011



Rencontres théâtrales  
des Yvelines

# Agenda 2011

## EN SEPTEMBRE

le samedi 17 septembre  
**Nettoyage du Bois**  
**Forum des Associations**

le samedi 24 septembre  
**Pèlerinage de S<sup>t</sup> Sanctin**

## EN OCTOBRE

le dimanche 2 octobre  
**Vide-Grenier**

## EN NOVEMBRE

le vendredi 11 novembre  
**Cérémonie du Souvenir**

## EN DÉCEMBRE

le samedi 3 décembre  
**Téléthon**

le samedi 10 décembre  
**Noël des enfants**

# Sommaire

- 4** Compte-rendus
- 8** Budget
- 12** Urbanisme
- 15** École
- 18** Vie au village
- 20** Associations
- 26** Séniors
- 28** Lecture
- 29** Histoire
- 30** Informations

## Calendrier des manifestations 2011

Dates	Organisateurs	Manifestations	Sites
17 septembre	EPARCHE	Opération "Nettoyage du Bois de St Sanctin" (matin)	Auteuil
17 septembre	Thoiry	Forum des associations (après-midi)	Salle La Vignette Thoiry
24 septembre	Mairie	Pèlerinage de St Sanctin	Auteuil
2 octobre	Caisse des Écoles Comité des Fêtes	Vide Greniers	Auteuil
15 octobre	CCAS	Repas des Séniors	Salle des Fêtes
6 novembre	Inter-associations	Cross inter-associatif	Salle des Fêtes
11 novembre	Mairie	Cérémonie	Monument aux Morts Mairie
18 novembre	L'Arpent de Bacchus	Beaujolais Nouveau	Salle des Fêtes
19 novembre	Avenir Sportif Auteuillois	Soirée annuelle	Salle des Fêtes
26 novembre	L'Arpent de Bacchus	Etiquetage cuvée 2010	Cave - Mairie
26 novembre	Union Anciens Combattants	Repas (midi)	Salle des Fêtes
26 novembre	Comité des Fêtes	Soirée Jazz	Salle des Fêtes
3 décembre	Mairie	Téléthon - Marché de Noël	Mairie
3 décembre	Les P'tites Frimousses	Téléthon	Mairie
3 décembre	EPARCHE	Soirée dansante	Salle des Fêtes
9 décembre	L'Arpent de Bacchus	Distribution cuvée	Cave - Mairie
10 décembre	Comité des Fêtes	Noël des enfants	Salle des Fêtes

# Éditorial



Madame, Monsieur,

Concevoir un bulletin municipal est une lourde tâche. Aucun conseiller municipal ne s'est porté volontaire pour reprendre et assumer cette responsabilité. Je m'organise donc au mieux, avec l'aide de la commission "Communication et culture", étant par ailleurs très pris par la gestion de la commune qui reste ma priorité. Je suis conscient du retard apporté à cette publication, mais je me suis attaché à ce que les informations principales vous soient communiquées régulièrement par voie de "Flash info".

Actuellement, le sujet majeur qui engendrera un profond changement dans la gestion de nos communes concerne le Projet de Schéma de Coopération Intercommunale, arrêté par Monsieur le Préfet fin Mai et sur lequel le Conseil Municipal doit se prononcer avant la fin de l'été.

Comme souhaité par Monsieur le Préfet, Auteuil-le-Roi serait rattaché au périmètre de la Communauté de Communes "Cœur d'Yvelines-secteur de Montfort l'Amaury" qui regrouperait toutes les communes du Canton de Montfort l'Amaury, plus Thiverval-Grigon (actuellement dans l'intercommunalité de "Cœur d'Yvelines") et Gambais, soit un regroupement de 31 communes représentant un peu plus de 50 000 habitants.

Si ce périmètre semble respecter le caractère rural de notre territoire, sa taille importante entraîne quelques inquiétudes sur la représentativité des petites communes qui en feront partie. En effet, celle-ci se fera à la majorité qualifiée proportionnelle au nombre d'habitants, ce qui risque de pénaliser les plus petites communes qui ne pourront être toutes présentes au sein du Bureau syndical, lieu des débats et des prises de décisions.

Un exemple d'impact direct sur notre commune : le risque de dissolution des syndicats constitués de communes toutes incluses dans l'intercommunalité ; le SIFAA, qui gère l'usage de notre salle des fêtes intercommunale "Auteuil-Autouillet", pourrait être dans ce cas ; alors la gestion de la salle échapperait à notre responsabilité. C'est pourquoi nous plaidons pour "une commune = une voix".

Je ne manquerai pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement de cet important projet.

Les autres dossiers sur lesquels le Conseil Municipal a travaillé au cours du dernier trimestre, tels que le budget, le PLU ... et les évènements qui ont rythmé la vie de notre village, sont développés dans le présent bulletin.

L'année se termine pour nos écoliers. Nous félicitons les dix élèves qui quittent notre école pour passer en 6<sup>ème</sup>. Nous nous réjouissons également que nos quatre classes soient maintenues pour la rentrée de Septembre.

**Je vous souhaite d'excellentes vacances à tous.**

Cordialement

**Philippe Heurtevent**, Maire d'Auteuil-le-Roi

# Conseils Municipaux

## Séance du 25 novembre 2010

Un Débat d'orientation Budgétaire pour l'année 2011 a été présenté au conseil municipal, bien que cet exercice ne soit pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants : son but est que chaque élu puisse se positionner en connaissance de cause et qu'ainsi le Budget primitif 2011 soit fait dans les conditions les meilleures.

## Séance du 16 décembre 2010

### Relais d'Auteuil

Le Conseil Municipal a décidé de lancer la recherche d'entreprises pour réaliser la fermeture des avancées et de l'escalier de l'hôtel du Relais d'Auteuil afin de réduire les nuisances sonores et visuelles subies par les riverains depuis la création de ces chambres. Cette décision fait suite à la visite des lieux par les conseillers le 13 décembre 2010.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du commerce dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent au 1er janvier 2011 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2011, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Budget de la commune

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de la commune dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent au 1er janvier 2011 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2011, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Puis Madame Monteiro, adjointe aux Finances, a présenté les dépenses et recettes réalisées du 1er janvier au 30 novembre 2010.

### PADD : débat sur le projet

Un certain nombre de projets font l'objet de discussions nourries : stade, microcrèche, zones à urbaniser...

Il est rappelé que la présentation publique du PADD est fixée au 22 janvier 2011, et qu'il y aura une présentation préalable au conseil municipal avant le 6 janvier.

### Microcrèche : étude du projet

Le montage du projet continue en partenariat avec la CAFY et la MSA. Un prestataire louerait des locaux municipaux à tarif raisonnable et serait lié à la commune par une convention qui lui imposerait certaines choses (comme, par exemple, un mode de financement de la garde des enfants par la PAJE). Un rapprochement a été réalisé avec les communes limitrophes afin d'évaluer les besoins en "berceaux".

### Ecole Sully : sécurité

Système d'alarme et plans d'intervention ont été mis en place.

### Téléthon 2010

Les dons recueillis s'élèvent à 1400 euros contre 1700 euros en 2009.

## Séance du 27 janvier 2011

### Présentation du PPRNA

#### (Plan de Prévention du Risque Naturel Argile)

Un représentant de la DDT, chargé d'opération "risques naturels et technologiques", expose la problématique de la commune d'Auteuil-le-Roi, à savoir 99% des habitations implantées sur 57% du territoire concerné par un aléa fort de phénomène de "gonflement-retrait" des argiles (étude BRGM), d'où la volonté du département d'instituer un plan de prévention.

Ce plan serait soumis à la concertation de la population en mars-avril, puis à enquête publique pour adoption en fin d'année. Le PPRNA vaudra servitude d'utilité publique et sera annexé au PLU de la commune.

M. le Maire souligne qu'il y a incohérence entre le fait que la commune n'a quasiment jamais été classée "catastrophes naturelles" sur ce sujet (ce qui permet un financement des dommages par les assurances) et le fait de se voir imposé aujourd'hui un PPRNA qui risque de mettre fin à tout espoir d'être indemnisé par les compagnies d'assurances. Seules 6 communes yvelinoises sont concernées par cette mesure.

Un groupe de travail est constitué, composé de MM Heurtevent, Pélissier et Capelle, qui travaillera avec la DDT et le Conseil général des Yvelines pour avancer sur ce dossier.

**PADD : point sur l'avancement**

Le premier alinéa de l'article L123-9 prévoit qu'un débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable soit organisé au sein du Conseil Municipal. Le débat doit avoir lieu au plus tard 2 mois avant que le Conseil ne se prononce sur l'arrêt du projet de PLU. Il ne donne lieu à aucune délibération : le maire présente les orientations du PADD devant les membres du conseil qui en débattent ; c'est une occasion pour eux de parler des orientations générales du projet sans se perdre dans les détails techniques du règlement ou du zonage et de pouvoir émettre leurs observations avant que ne leur soit présenté le projet définitif, prêt à être arrêté. A l'issue de ce débat, il est logique que le projet de PLU puisse évoluer pour tenir compte des échanges.

**Séance du 24 février 2011****Voirie : réaménagement entre le n°5 et le n°17 de la Grande Rue**

Le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité M. le Maire à lancer l'appel d'offres pour la recherche d'entreprises pour le réaménagement de la voirie entre le n°5 et le n°17 de Grande Rue, l'objectif étant d'installer des chicane afin de réduire la vitesse des véhicules et de fait les nuisances pour les riverains.

Pour financer cette opération, la municipalité sollicitera, entre autres financements, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux D.E.T.R. (ex DGE) auprès de la Préfecture des Yvelines.

**Participations communales aux budgets du SIFAA, de la Caisse des Écoles et du CCAS**

Les participations sont reconduites respectivement aux mêmes montants que celles de 2010, soit pour le SIFAA : 5.444 €, pour la Caisse des Écoles : 500 € et pour le CCAS : 5.000 €.

**Adhésion au dispositif Yvelines Ecoute Assistance, dispositif de téléassistance**

Ce dispositif de téléassistance, mis en place depuis des années par le Conseil Général, vise le maintien à domicile des personnes âgées et l'aide aux personnes isolées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'adhésion à la convention tripartite relative au dispositif Yvelines

Écoute Assistance avec l'option de facturation à la charge de l'abonné (8,23 euros par mois)

**Vote des taux de fiscalité directe pour 2011**

Bien que la commission des Finances ait travaillé sur le sujet et proposé le maintien des taux 2010, le conseil municipal décide de reporter ce vote au conseil suivant pour avoir le temps de réaliser des simulations de budgets avec d'autres taux, éventuellement à la baisse. M. le Maire précise que la réforme de la taxe professionnelle ainsi que le contexte économique général poussent à être prudent et à maintenir les taux. Sachant que, même sans augmentation des taux communaux, l'administré aura une impression d'augmentation, le taux départemental et les frais de gestion étant dorénavant fusionnés avec le taux communal.

**Relais d'Auteuil**

Le compte de gestion et le compte administratif 2010 du commerce ont été votés, et le résultat affecté. Le budget primitif 2011 a été voté.

**Séance du 31 mars 2011****Logement de fonction**

L'attribution du logement de l'école à un agent communal a été étudiée et acceptée sous certaines conditions, notamment que le logement soit libéré en cas de départ de l'agent communal.

Le reste de la séance a été consacré au vote des comptes administratifs 2010 et à celui du budget primitif 2011 de la commune (cf article Elisabeth Monteiro, page 8).

**Séance du 28 avril 2011****Voirie**

- Attribution du marché de la voirie : 2<sup>ème</sup> tranche du 5 au 17 Grande Rue

La commission MAPA a étudié les 4 offres selon un certain nombre de critères quantifiés. La société EUROVIA est la moins disante avec une note technique supérieure : le marché lui est accordé pour un montant de 225 876,60 € HT. Les travaux dureront 5 semaines et commenceront le 15 juin 2011.

- Réalisation d'une sur-largeur des travaux d'enfouissement - 8 rue de l'église

Afin de profiter de la tranchée créée pour amener les réseaux électriques au 8 Rue de l'Église à partir

# Conseils Municipaux

du transformateur Rue de Goin (travaux financés par le lotisseur), le conseil municipal décide de financer une largeur supplémentaire de tranchée permettant de passer par anticipation des gaines pour l'éclairage public, le téléphone et la fibre optique, et ainsi éviter de refaire une tranchée l'année prochaine.

## Propriété privée sise 8 rue de l'Eglise

- Création d'une voie privée sur la propriété sise 8 rue de l'Eglise

M. le Maire informe le Conseil municipal que la propriété sise 8 rue de l'Eglise a été divisée et sera de fait une copropriété. Cela nécessite la création d'une voie privée pour desservir chaque lot. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la création de la voie privée.

- Attribution du nom "Rue Ailes Antoine Poncet" pour la voie privée

Des copropriétaires ont fait la demande que la dénomination de cette nouvelle voie reprenne le nom d'Antoine PONCET en son hommage puisqu'il était propriétaire depuis 1980. M. PONCET, quant à lui, a émis le souhait dans son courrier en date du 25 avril 2011 que cette voie se nomme "Rue Ailes" en référence à ses sculptures. Cette nouvelle voie s'appellerait "Rue Ailes Antoine Poncet".

Cependant, la dénomination d'une voie privée relève de la compétence des copropriétaires de la voie privée et non de celle du conseil municipal qui statue sur les noms des voies publiques.

Aussi, par respect pour la demande des copropriétaires qui se sont adressés aux élus, M. le Maire rédigera un courrier pour rappeler la législation en vigueur concernant une voie privée.

## Plan Local d'urbanisme : présentation des documents de travail

M. PELISSIER, rapporteur de la Commission Urbanisme, présente au Conseil municipal les différentes hypothèses concernant la mise aux normes du terrain de football ainsi que les emplacements qui pourraient être envisagés si l'agrandissement du terrain de football rue de Goin ne pouvait être réalisé. Les quatre options retenues sont : "perpendicularisation" du terrain à son emplacement actuel, terrain au nord de la salle des fêtes, terrain au Sud du village et terrain à

l'Est sur le site de la Tuilerie. M. CAPELLE a établi une liste de 18 critères qui ont permis d'évaluer la pertinence de chacune des quatre possibilités, le score le meilleur allant à une localisation sur le site de la Tuilerie. M. PELISSIER souligne cependant que le coût d'une telle opération est très élevé et est envisageable plus vraisemblablement dans le cadre d'une intercommunalité.

Concernant les besoins en logements, la commission Urbanisme les a estimés, en se basant sur une augmentation démographique annuelle du village entre 1,5% et 2% par an, à 92 nouveaux logements nécessaires sur les 12 années à venir (durée moyenne d'un PLU).

Enfin, en ce qui concerne les zones à lotir, une réunion est planifiée avec les riverains au sud du village, propriétaires de parcelles, le mercredi 11 mai 2011 de 18h30 à 20h00 pour échanger sur leurs attentes en vue de l'élaboration du PLU.

## Séance du 26 mai 2011

En début de séance, le conseil municipal décide que les séances seront enregistrées afin de faciliter la rédaction des comptes-rendus. Quant à eux, ils seront approuvés en début de conseil.

## Recensement de la population en 2012 : nomination d'un coordonnateur communal

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'à la demande de l'INSEE, le recensement de la population sera réalisé en 2012, et qu'à ce titre il doit nommer un responsable pour coordonner cette opération. M. CAPELLE propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

## Projet départemental de coopération intercommunale

M. le Maire présente la demande d'avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines prescrit par la loi du 16 décembre 2010, qui prévoit au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2013 la couverture intégrale du territoire départemental par des intercommunalités à fiscalité propre. Ce projet est soumis à chaque commune pour une consultation et un avis approfondis de son Conseil municipal et transmis par délibération dans un délai de trois mois au Préfet des Yvelines.



M. le Maire souligne que le projet prévoit le rattachement d'Auteuil-le-Roi à la Communauté de Communes "Cœur d'Yvelines – Secteur de Montfort-l'Amaury", qui regrouperait les 7 communes de la Communauté de Communes "Cœur d'Yvelines", les 24 communes du canton de Montfort l'Amaury qui ne sont pas actuellement en intercommunalité, et Gambais, soit au total une intercommunalité à 31 communes pour une population de 50 803 habitants.

M. le Maire souligne que plusieurs syndicats seront intégrés dans leur totalité dans l'intercommunalité, et feront l'objet d'une étude de prise en charge de leur compétence par l'intercommunalité : c'est notamment le cas du SIFAA et du SIAB.

Une réunion de travail sur ce sujet, avec l'ensemble des membres du Conseil municipal, est proposée le vendredi 17 juin 2011 à 19h00.

#### **PADD : préparation du débat du conseil municipal**

Le "point mort" est le nombre de logements à créer pour maintenir la population d'une commune. Le calcul du Cabinet Claire Bailly et de la DDT, réalisé sur des bases statistiques, a donné la valeur 4 ; la Commission Urbanisme a refait ce calcul sur l'historique réelle de l'urbanisme auteuillois, et a trouvé un "point mort" de 0,74.

Pour les prévisions de nombre de logements par an, il est rappelé que la commission souhaite 1,5% et non 2%. Il est par contre possible que la densification du village ait été sous évaluée.

Enfin, la DDT demande une réflexion sur 15 ans et non sur 12 ans.

M. le Maire conclut qu'il faut prendre tout le temps nécessaire pour concerter et ne pas avoir peur de prendre s'il le faut un peu de retard sur le planning d'élaboration du PLU afin qu'il soit accepté par une majorité

#### **Organisation des élections sénatoriales**

M. le Maire confirme que la désignation des délégués aux élections sénatoriales sera le vendredi 17 juin 2011 à 18h30.

#### **Réaménagement du carrefour RD76 : projet EPARCHE**

L'association EPARCHE se propose de participer à l'embellissement du rond point RD76 avec la mise en place d'une jarre, d'un fût et d'une plante grimpante qui s'enchevêtre autour d'une échelle, l'ensemble symbolisant le patrimoine vinicole de la commune. Le conseil municipal souhaite reporter le sujet au conseil suivant.

#### **Communication**

Le site internet va être progressivement réactualisé (M. CAPELLE) et la commission Communication va prochainement se réunir pour élaborer le futur bulletin. M. le Maire réitère sa demande, à savoir la nomination d'un rapporteur pour cette commission, car c'est une charge très lourde qui nécessite d'être secondé: sa priorité en tant que maire est la gestion de la commune.

# BUDGET

## Un compte administratif 2010 excédentaire

Le 31 mars dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif de l'exercice 2010.

Ce compte administratif a fait apparaître un excédent en fonctionnement de 322 964,14 € et un besoin de financement en investissement de -144 620,79 €. Les opérations de l'exercice 2010 ont donc dégagé un solde positif de 178 343,35 €.

Les résultats obtenus traduisent une nouvelle fois une situation financière excédentaire acquise grâce à une gestion prudente du budget tout au long de l'année.

L'excédent de fonctionnement s'explique également par des recettes de droits de mutation plus importantes que prévues et par l'épargne qui a été réalisée des fonds reçus en 2009 de la dissolution du SIAAA. Cet excédent constitue, pour la commune d'Auteuil-le-Roi, un fonds de roulement qu'il conviendra de préserver, au moins en partie.

### Fonctionnement 2010

En fonctionnement, l'année 2010 laisse percevoir une diminution assez nette des dépenses de certains postes tels que les frais d'honoraires et frais d'actes de contentieux. Le niveau atteint aujourd'hui sur ces deux postes devrait être préservé par la municipalité.

Les charges courantes ont été maîtrisées à l'exception des charges d'eau et d'assainissement. En effet, une fuite importante à l'école Sully a été à l'origine de cette hausse. Les charges d'électricité ont elles aussi augmenté légèrement pour intégrer les ajustements de prix et de consommation.

### Investissement 2010

En investissement, la principale dépense a été l'enfouissement des réseaux sur la partie de la Grande Rue qui va jusqu'au rond-point de l'entrée du village. C'est sur cette portion d'ailleurs que la voirie sera refaite en 2011. Au total, en dépenses, sur les 375 701,00 € prévus au budget primitif 2010, 295 466,31 € ont été réalisés.

L'année 2010 n'a pas vu la réalisation de tous les projets prévus. En effet, la réfection du vestiaire du stade n'a pas été réalisée car l'hypothèse de déplacer le stade de foot est à l'étude par la commission Urbanisme qui travaille sur le futur PLU (Plan local d'urbanisme).

### Qu'est-ce que le compte administratif ?

Ce document, approuvé par le Conseil Municipal, rend compte de la réalisation des dépenses et des recettes de l'année précédente.

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif (CA) permet d'établir une analyse financière. Il permet également d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif (BP), et la réalité de leur exécution.

A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale et son vote devient ainsi un moment fort dans le débat politique.

#### Dépenses de fonctionnement 2010

en €

Charges à caractère général	167 258,44
Charges de personnel	211 100,59
Autres charges de gestion courante	80 948,42
Charges exceptionnelles	2 000,00
Charges financières et amortissements	5 606,13

**TOTAL**

**466 913,58**

#### Recettes de fonctionnement 2010

en €

Produit fiscalité locale	401 634,87
Dotations et subventions	145 809,93
Produit des services	39 951,08
Produit de gestion et divers	2 533,15
Produit exception. & Atténuation charge	3 729,61
Excédent antérieur reporté de fonct.	196 219,08

**TOTAL**

**789 877,72**

#### Dépenses d'investissement 2010

en €

Immobilisations corporelles	14 660,13
Immobilisations incorporelles	2 399,83
Remboursement d'emprunt	24 812,67
Opérations d'équipement	178 564,76
Solde d'exécution d'investiss. reporté	47 490,40
Opérations patrimoniales	24 967,12

**TOTAL**

**295 466,31**

#### Recettes de d'investissement 2010

en €

Dotations et fonds divers	97 980,29
Subventions d'investissement	27 898,11
Virement section d'investissement	117 536,45
Opérations patrimoniales	24 967,12

**TOTAL**

**268 381,87**



## Un budget 2011 prudent

Le Budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année. C'est aussi un acte d'autorisation, son adoption permettant au maire d'engager les dépenses votées par le Conseil municipal.

Le budget primitif 2011 a été élaboré dans le respect des objectifs et priorités fixés lors du débat d'orientation budgétaire du mois de décembre 2010 et a été voté le 30 mars dernier juste après le vote du compte administratif et l'approbation du compte de gestion.

**Le budget primitif 2011 de la commune d'Auteuil-le-Roi s'équilibre à hauteur de 719 759,02 € en fonctionnement et 536 225,37 € en investissement.**

Comment s'est construit ce budget ? Tout simplement comme celui d'une famille organisée. On réfléchit aux recettes probables car il s'agit là aussi de ne pas dépenser plus que nos rentrées et on fixe l'enveloppe des dépenses obligatoires (énergie, salaires, remboursements d'emprunts, amortissements...).

On détermine les autres dépenses, c'est-à-dire les investissements prioritaires compatibles avec notre capacité d'autofinancement (nos économies), éventuellement en faisant appel à l'emprunt dans des conditions raisonnables. Mais pour 2011, aucun projet ne devrait nécessiter de recourir à l'emprunt.

### La philosophie du Budget 2011 :

En tenant compte du contexte économique, la volonté de l'équipe municipale a été de bâtir un budget selon les orientations suivantes :

- Stabiliser des dépenses de fonctionnement courantes,
- Maintenir un autofinancement fort afin de ne pas fragiliser la situation financière de la section d'investissement,
- Mettre en adéquation constante les moyens et les objectifs pour dégager les marges de manœuvres nécessaires au financement des investissements et des travaux d'entretien du patrimoine,
- Stabiliser l'imposition locale en contenant l'évolution des taux communaux,

Ces orientations s'inscrivent dans un contexte financier difficile qui est marqué par la problématique du déficit chronique des finances publiques à laquelle s'ajoutent les effets de la crise économique.

Le budget présenté a dû anticiper les effets des réformes majeures, comme le gel en valeur des dotations en provenance de l'Etat, gel qui pourrait bien finir en diminution puisque l'article 80 de la Loi de Finances 2011, introduit une disposition permettant de diminuer une des parts de la dotation forfaitaire.

Enfin le document présenté a été établi dans le respect des principes budgétaires et comptables définis par la loi :

- **Principe d'Unité Budgétaire** : l'ensemble des dépenses et recettes ont bien été inscrites dans un document unique,
- **Principe d'Universalité Budgétaire** : l'ensemble des recettes couvrent bien l'ensemble des dépenses,
- **Principe d'Annualité Budgétaire** : le budget 2011 n'autorise que les dépenses et les recettes pour l'année civile,
- **Principe de Spécialité Budgétaire** : les dépenses et les recettes n'ont été autorisées que pour un objet particulier (classement des crédits ouverts et votés par section/chapitre/article),
- **Principe d'Equilibre Budgétaire** : la collectivité a bien voté en équilibre chacune des deux sections du budget (fonctionnement et investissement),
- **Principe de Sincérité des comptes** : l'ensemble des produits et charges inscrits au budget ont été évalués de façon sincère et en équilibre réel.

### Fiscalité 2011

En ce qui concerne la fiscalité, la municipalité d'Auteuil-le-Roi a choisi de ne pas augmenter ses taux d'imposition (0% d'augmentation de la taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti).

L'équipe municipale devra donc continuer les efforts considérables entrepris en 2010 pour diminuer ses coûts de fonctionnement. Les taux demeureront donc inchangés en 2011, à condition toutefois que les taux votés par la Région et que les bases fiscales fixées par l'État, demeurent tout aussi stables.

Du côté de l'investissement, l'excédent dégagé en 2010 servira à financer les différents projets de l'année.

#### Taux d'imposition 2011

Taxe d'habitation :	10,14 %
Foncier Bâti :	15,25 %
Foncier non Bâti :	50,72 %

Entre 2008 et 2010, une augmentation faible des impôts, avait été votée, afin de permettre à la commune de supporter l'inflation et l'augmentation générale des coûts. En effet, il est impossible pour Auteuil-le-Roi de recourir à d'autres voies de financement car la structure des recettes communales est très peu diversifiée.

# Budget 2011 : fonctionnement

La section de fonctionnement reprend l'ensemble des dépenses courantes de la commune et l'ensemble des recettes associées à ces dépenses. Comme chaque année, les dépenses de la section de fonctionnement ont été réévaluées ligne par ligne pour correspondre au mieux aux évolutions prévues. Mais malgré tout, on s'aperçoit que la plupart de ces dépenses sont dites "contraintes", dans la mesure où elles ne sont pas susceptibles de modulation par le Conseil municipal. Il en est ainsi des

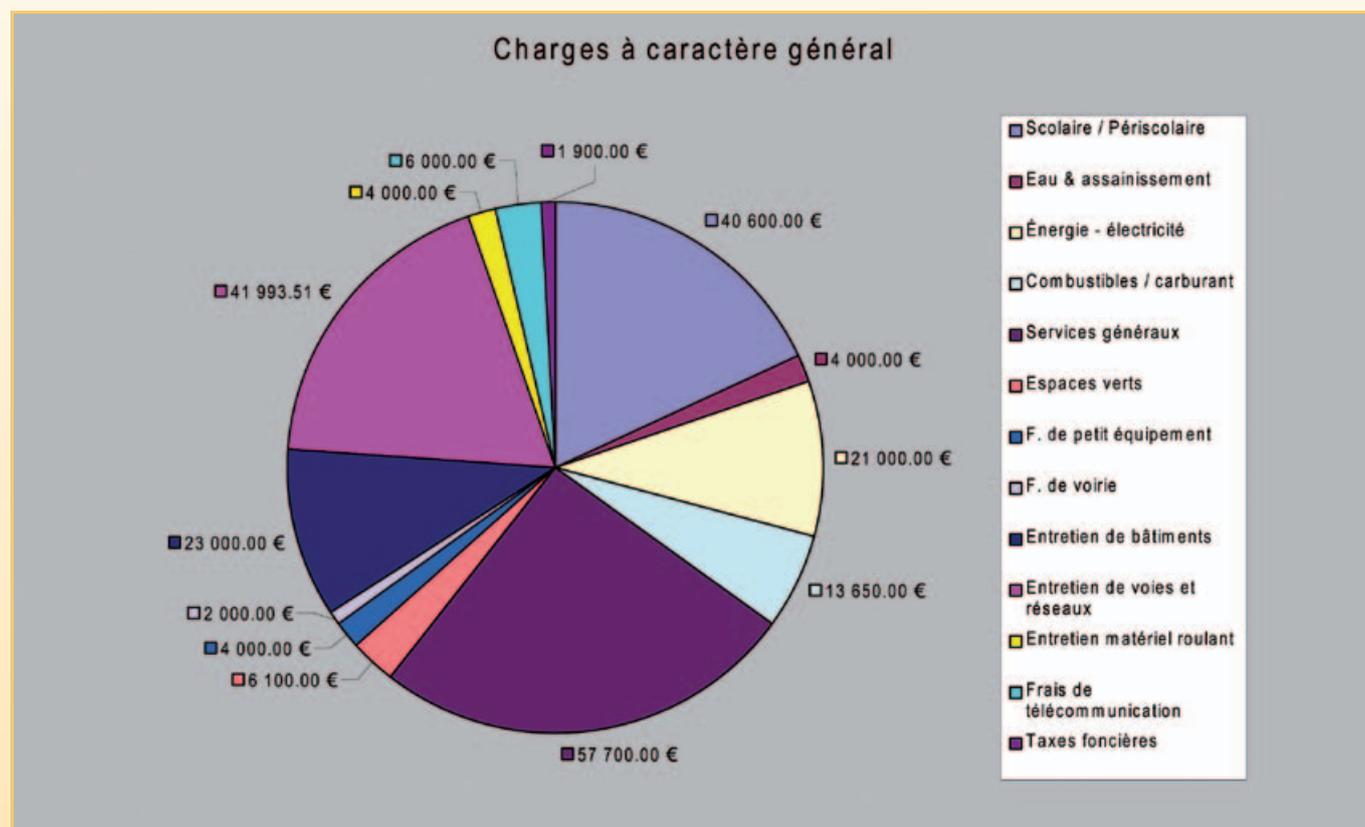
charges de personnel, mais aussi et surtout des charges de dépenses courantes comme les dépenses en énergie qui subissent l'augmentation générale des prix de l'électricité et des carburants. Les recettes de fonctionnement, elles, sont issues principalement du produit des impôts et des dotations.

L'excédent réalisé l'an dernier en fonctionnement est directement reversé sur la section investissement afin d'assurer le financement des opérations d'investissement. Cette manipulation est le signe d'une gestion rigoureuse qui entend assurer, en partie, l'autonomie de la commune dans le financement de ses investissements.

## La section de fonctionnement en chiffres :

Dépenses de fonctionnement 2011	en €	Recettes de fonctionnement 2011	en €
Charges à caractère général	225 943,51	Produit fiscalité locale	379 231,00
Charges de personnel	220 205,00	Dotations et subventions	86 801,00
Autres charges de gestion courante	83 352,54	Produit des services	36 933,67
Dépenses Imprévues de fonctionnement	4 000,00	Produit de gestion et divers	50,00
Charges financières et amortissements	4 923,39	Produit exception. & Atténuation charge	600,00
Virement à la section investissement	181 334,58	Excédent reporté de fonctionnement	216 143,35
<b>TOTAL</b>	<b>719 759,02</b>	<b>TOTAL</b>	<b>719 759,02</b>

## Zoom sur les charges à caractère général :





# Budget 2011 : investissement

Le Conseil municipal a hiérarchisé les priorités de dépenses d'investissement. L'opération "phare" de cette année est la réfection de la voirie pour un montant total de 313 350,00 € qui correspond à plus de la moitié du budget des dépenses d'investissement. Il a également été décidé d'acheter du mobilier supplémentaire pour l'école ainsi qu'un taille-haie thermique pour nos agents de voirie.

Mais comment investir toujours plus sans recourir à l'endettement et/ou à une hausse de la fiscalité ?

La clé du secret réside dans le maintien d'une forte capacité d'autofinancement (la différence entre les recettes

et les dépenses de fonctionnement) qui s'élève à Auteuil-le-Roi à 181 334,58 d'euros pour 2011. D'où un soutien à l'investissement qui peut se faire sans incidence sur la fiscalité et sur l'endettement, qui est donc maîtrisé. Cette année, notre capacité d'autofinancement étant suffisante pour réaliser nos projets, nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt.

Un effort toujours important dans les aménagements des locaux municipaux (entretiens courants, travaux de peinture, de couverture ou de remise aux normes électriques sera maintenu) sera maintenu.

## La section d'investissement en chiffres :

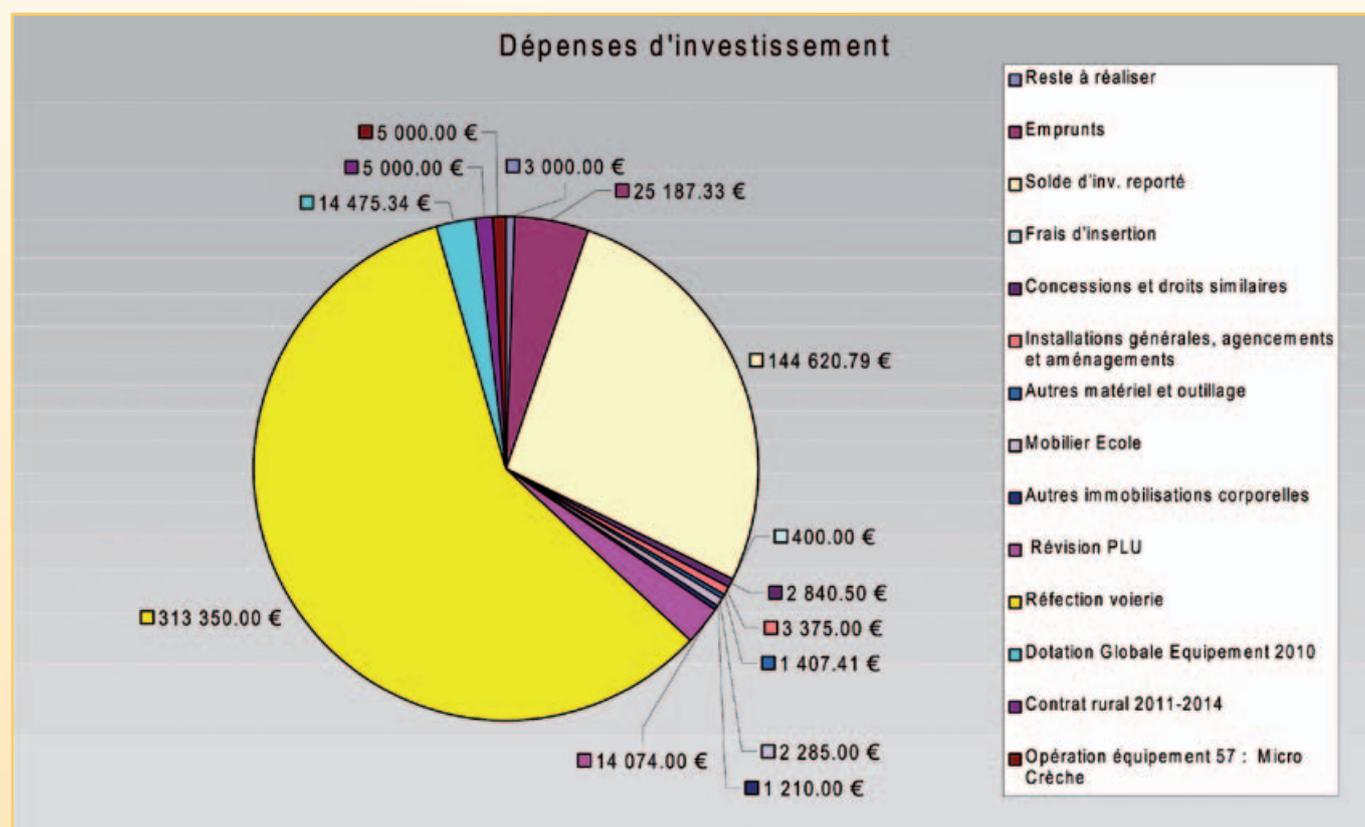
### Dépenses d'investissement 2011

	en €
Immobilisations corporelles	8 277,41
Immobilisations incorporelles	2 840,50
Remboursement d'emprunt	25 187,33
Opérations d'équipement	363 417,25
Solde d'exécution négative reporté	144 620,79
Reste à réaliser	3 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>536 255,37</b>

### Recettes d'investissement 2011

	en €
Dotations et fonds divers	154 270,79
Subventions d'investissement	159 820,00
Virement la section de fonctionnement	181 334,58
Reste à réaliser	40 800,00
<b>TOTAL</b>	<b>536 225,37</b>

## Zoom sur les dépenses d'investissement :



**Elisabeth MONTEIRO**, Adjointe au Maire en charge des Finances communales

# Plan local d'urbanisme : état d'avancement

Depuis la réunion publique du 22 janvier 2011 où les axes de travail du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) ont été présentés, la commission Urbanisme a travaillé sur deux composantes importantes du PADD : le terrain de foot et les zones à urbaniser.

## 1- Le terrain de football

Comme annoncé en réunion publique du 22 janvier 2011, la Municipalité étudie la possibilité d'avoir sur Auteuil-le-Roi un terrain de foot aux normes. En effet, cet investissement permettrait d'accueillir des manifestations sportives de plus grande envergure.

A l'initiative de Jean-Luc Capelle, membre de la Commission Urbanisme, une grille d'évaluation a été proposée aux membres de la commission, grille comprenant un ensemble de critères permettant de codifier les 4 emplacements envisageables pour le terrain: perpendicularisation du terrain sur la zone actuelle, ou bien déplacement du terrain soit au nord de la salle des fêtes, soit au sud du village, soit à l'est du village côté La Tuilerie. Au vu de la grille d'évaluation, le déplacement éventuel du terrain serait le plus pertinent dans la zone de la Tuilerie.

Puis, Marie Chavillon et Daniel Pélissier ont eu quelques rendez-vous pour estimer, notamment, le coût de construction d'un terrain de football aux normes, très exigeantes par rapport à l'existant.

De fait, la construction d'un terrain de foot se situe entre 500.000 € pour un terrain engazonné et quasiment le double pour un terrain synthétique. Ce dernier est préférable car il permet d'économiser des frais de maintenance (eau d'arrosage, produits chimiques d'entretien, matériel de tonte, heures de cantonniers pour l'entretien du terrain, etc) et sa durée de vie est d'au moins 20 ans.

Ainsi, il apparaît qu'un tel projet dépasse largement les moyens financiers de la commune et ne peut être qu'intercommunal, soit avec quelques communes voisines (Marcq, Saulx Marchais, Vicq, Autouillet, communes qui n'ont pas de terrain de foot aux normes), soit dans le cadre d'une analyse plus générale liée à la création de l'intercommunalité prévue avant la fin de l'année 2011.

Dans cet esprit, Daniel Pélissier a sollicité les quatre maires voisins ainsi qu'Hervé Planchenault, notre Conseiller Général, afin d'examiner quelles seraient les possibilités et les moyens de financement d'un tel projet, et s'il est envisageable dès lors de constituer un groupe de travail intercommunal permettant d'optimiser l'étude en cours.

## 2- Les zones à urbaniser

La décision concernant notre futur terrain de foot aura bien entendu une corrélation forte avec le choix d'une ou plusieurs zones à urbaniser, choix nécessaire pour permettre à

notre village de rester dynamique et attractif sans tomber dans une urbanisation tout azimut.

De fait, nous sommes partis des principes suivants :

**1)** Le PLU en cours d'étude entrera en application courant d'année prochaine et ses incidences commenceront à se ressentir dans le village à partir de 2012.

**2)** En 2014, l'équipe qui gèrera la commune peut souhaiter apporter au PLU quelques modifications mineures permettant d'assurer une évolution adéquate du village jusqu'en 2020.

**3)** En 2020, après un fonctionnement en intercommunalité de presque 10 années, il est vraisemblable que de nouveaux besoins nécessiteront l'élaboration d'un nouveau PLU.

Dans cet esprit, la commission a évalué quels seraient les besoins de la commune en nouveaux logements sur les 25 années à venir, s'appuyant sur les données statistiques démographiques officielles du village dont vous trouverez quelques tableaux reproduits ci-dessous.

### POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Population	297	422	536	692	865	913
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	67,5	95,9	121,8	157,3	196,6	207,5

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

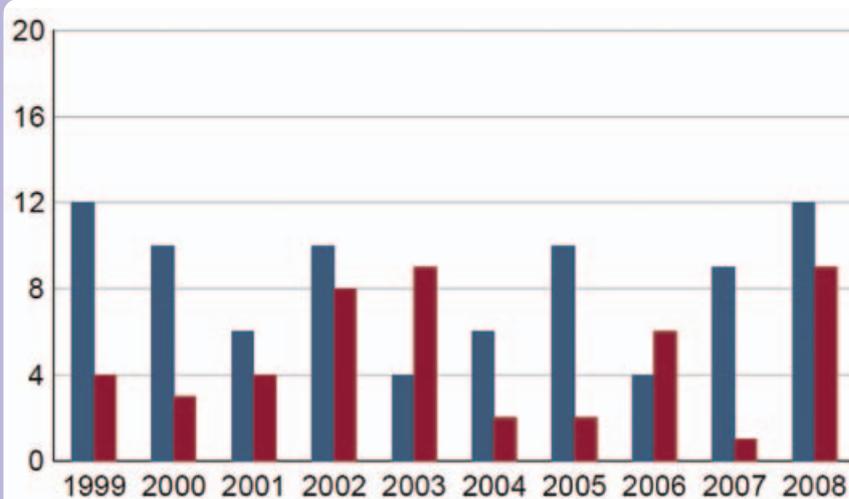
	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Ensemble	162	182	236	264	320	333
Résidences principales	101	137	167	230	292	311
Résidences secondaires et logements occasionnels	52	35	33	28	21	11
Logements vacants	9	10	10	8	7	11

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales.

## Nombre de naissances et de décès

- Naissances
- Décès

Source : Insee, État civil



## Evolution des permis de construire auteuillois : moyenne annuelle de 4



Année	Nombre Habitants	Nombre de résidences principales	Nombre Occupants /logement
1968	297	101	2,94
1975	422	137	3,08
1982	536	187	2,87
1990	692	230	3,01
1999	865	292	2,96
2007	913	311	2,94

## Occupation moyenne des logements : 3 occupants

Si l'on se base sur un essor démographique maximum de 2% par an et une moyenne maximale de trois habitants par maison nouvelle, l'augmentation de population sera d'environ 25% sur 15 ans. Le besoin en logements nouveaux serait de l'ordre de 90 à 100 ; il pourrait être couvert d'une part par les mesures de densification modérée du village conforme aux orientations du Grenelle, d'autre part par la création d'une ou deux zones à urbaniser dont les emplacements sont en cours d'études, en concertation avec les riverains concernés par ces zones. Nous vous les exposerons dans un prochain bulletin.

## Travaux de voirie et de mise en sécurité de la Grande Rue



Les travaux de réfection et de mise en sécurité de la Grande Rue ont commencé le 13 juin, entre le n°5 et le n°17. Ils étaient planifiés de longue date et avaient fait l'objet d'une concertation minutieuse avec les riverains lors de réunions sur le terrain les 12 octobre 2010 et 14 avril 2011.

Une modélisation avec des plots amovibles a été testée pendant trois mois afin d'être certain du positionnement judicieux des places de parking faisant office de chicanes.

Cet aménagement de la voirie constitue un juste compromis entre limitation de la vitesse des véhicules et stationnement des voitures des riverains.

Il est cependant à regretter que le plafonnement de la subvention départementale n'ait pas permis de refaire la rue jusqu'au rond point.

**Fin des travaux prévue fin juillet.**

## Une nouvelle rue à Auteuil-le-Roi

Sur les souhaits des copropriétaires du programme immobilier au 8 Rue de l'Eglise et en accord avec M. PONCET qui a longtemps habité cette propriété, la voie privée qui va être créée pour desservir les différentes parcelles portera le nom de "**Rue Ailes Antoine Poncet**".

Une dénomination fort poétique, en mémoire de l'œuvre sculpturale de l'artiste.



# Sorties

N°114  
Juil. 2011

École

## Les plus jeunes à Paris

Les élèves de maternelle et du CP de l'école d'Auteuil-le-Roi sont sortis le jeudi 28 avril à Paris, au musée Guimet (musée d'arts asiatiques) puis, après un passage devant la Tour Eiffel, ont fait un tour de bateau-mouche sur la Seine.



## Les plus grands à St Arnoult-en-Yvelines

Quant aux élèves des classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2, ils ont eu le plaisir de se rendre à la Maison Elsa Triolet Aragon le 6 juin dernier.

Les enfants ont visité le moulin de Villeneuve puis ont effectué un atelier en arts visuels sur le thème du surréalisme en s'inspirant d'un poème de Louis Aragon. Cette journée s'est bien déroulée malgré le temps maussade.

## Rentrée de septembre



Pour ce qui concerne la rentrée, l'équipe pédagogique accueillera les élèves pour leur rentrée **le lundi 5 septembre dès 8h20.**

Mme Schmuck (CE1/CE2) et Mme Sannier (CM1/CM2) sont affectées dans une autre école l'année prochaine, et nous leur souhaitons une bonne continuation. Mme Virginie Amiot (CE1/CE2) et Mme Nathalie Auvray (CM1/CM2) intégreront l'équipe pédagogique à la rentrée. Les inscriptions tardives pourront s'effectuer le vendredi 3 septembre. Les parents concernés peuvent prendre contact avec l'école par courriel pour convenir d'un rendez-vous ([ecole-sully-auteuil@wanadoo.fr](mailto:ecole-sully-auteuil@wanadoo.fr)).

Nous vous rappelons qu'il faut renouveler l'inscription à la cantine auprès de la mairie (paiement le 6 août de 11h à 12h) et à la garderie auprès de l'association "Les P'tites Frimousses" le jour de la rentrée scolaire.



## Goûter de la Saint Nicolas !

Le vendredi 17 décembre 2010, un grand goûter a été organisé par Monsieur le Maire pour fêter la fin d'année et surtout la Saint Nicolas, le Saint Patron des écoliers. Tous les enfants de l'école Sully ont été invités à déguster un chocolat chaud accompagné d'une délicieuse brioche au chocolat en forme de pantin, fabriquée et offerte gracieusement par un Auteuillois.

Pour l'occasion, c'est plus d'une centaine de brioches qui ont été cuites et garnies de chocolat pour satisfaire la gourmandise de nos petits écoliers. Les dames de la cantine, aidées par les secrétaires de mairie, avaient décoré la salle de restauration avec beaucoup de goût dans l'esprit de fêtes de fin d'année.

Avant la dégustation, Monsieur le Maire a pris quelques minutes pour rappeler aux enfants l'histoire de Saint Nicolas et du Père Fouettard, et ces derniers lui ont certifié, bien entendu, qu'ils avaient tous été très sages durant l'année écoulée.

Comme le veut la tradition, une distribution de confiseries et de clémentines a été faite à la fin du goûter pour clôturer ce si joyeux après midi. A 16h30, c'est sous la neige que les enfants sont rentrés et qu'ils ont débuté leurs vacances de Noël.



# Samedi 25 juin : Fêtons la fin des classes !

Très très beau spectacle de fin d'année mettant tous les enfants en scène sur l'histoire de l'écriture, de la Préhistoire aux Temps modernes. Une heure de chants, de danses, de poésies... Un régal pour les yeux, et un enthousiasme unanime des spectateurs.



## puis Kermesse au village



## avec les Dixieland Seniors

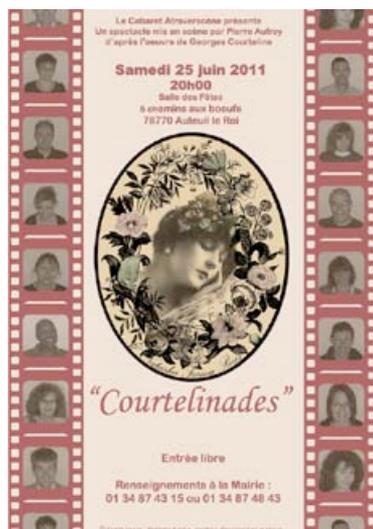
La salle des fêtes, magnifiquement décorée par le comité des fêtes sous l'œil averti de Marie Chavillon, a fait le plein d'Auteuillois mais également de visiteurs des communes du canton, comme Monsieur Hervé Planchenault, Maire de Montfort l'Amaury et Vice Président du conseil général des Yvelines, que



Daniel Pélissier dédicace quelques uns des CD vendus à cette occasion

## ...et le 25 juin, Théâtre

pour la 6<sup>e</sup> et dernière fois de l'année scolaire.



Les célèbres satires de Georges Courteline furent interprétées avec brio par les artistes "Atraverscene". Une peinture de mœurs pour notre plus grand plaisir.



Ce talentueux groupe de Jazz s'est produit le Samedi 5 Février 2011 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes d'Auteuil-Le-Roi

nous avons eu l'honneur d'accueillir. Madame la Présidente du comité des fêtes, Christine Pape, a ouvert le concert en disant quelques mots d'accueil chaleureux à l'ensemble des participants.

Le concert a duré environ deux heures, l'occasion pour nous d'écouter Daniel Pélissier jouer de la clarinette, du cornet à pistons et chanter, aux côtés de ses collègues, tous excellents musiciens. Certains Auteuillois n'ont pu résister au plaisir de danser. Ce fût une véritable cure de rajeunissement !...

Si vous voulez retrouver cette ambiance, vous pouvez aller écouter

les Dixieland Seniors chaque troisième mercredi du mois au Petit Journal St Michel à Paris. Ils vous accueilleront avec humour, gentillesse et gaieté et sauront vous faire partager leur joie de jouer cette musique de jazz classique de la Nouvelle Orléans.

Nous les reverrons bientôt à Auteuil avec l'un des autres orchestres de Daniel Pélissier, les "One More Time", non moins réputés dans le monde du Jazz.

**Qu'on se le dise...  
ils reviendront !**

**Daniel Pélissier**

## Rencontres du théâtre amateur des Yvelines du 25 mars au 27 mars

Cette manifestation départementale a permis de proposer un choix de 4 pièces de théâtre pour un prix modique, et les écoles d'Auteuil, Autouillet et Saulx Marchais ont bénéficié d'une représentation gratuite le vendredi après-midi.

La fréquentation aurait pu être plus grande, les pièces en après-midi ayant été un peu délaissées. Nous saluons au passage la présence discrète d'Anny Poursinoff, notre députée, à la séance du vendredi soir.



Les genres et les thèmes étaient variés : comédie de "Moi aussi, je suis Catherine Deneuve", tragédie de "Transport de femmes", mise en scène d'efforts désespérés d'employés pour sauver leur journal dans "Tous les scoops sont permis", réflexion subtile sur le pouvoir d'achat dans "Faut pas payer". Belle performance des acteurs qui égalaient en qualité. Merci à tous ces acteurs passionnés de nous avoir proposé ce moment d'évasion, et bonne chance à toutes ces troupes théâtrales!



Lundi 25 avril :



## 2<sup>ème</sup> édition de la Chasse aux Oeufs dans le Parc de la Mairie



**En sucre... en chocolat... cuits durs... vidés pour être décorés... ou encore miniaturisés pour se transformer en bijoux comme ceux du joaillier Fabergé : l'œuf a traversé l'histoire ...**

Mais les oeufs qui ont intéressé les enfants en cette matinée d'avril étaient d'une seule et unique matière : le chocolat ! Que la rapidité à

dénicher les cachettes, de la part de la trentaine de petits auteuillois, n'a pas laissé le temps d'une fonte au soleil ! Bonne dégustation !



## Samedi 30 avril : Carnaval au village

Le soleil était de la partie pour cette fête de village traditionnelle. Itinéraire de la foule bariolée, en fanfare, au départ de l'école vers la Résidence Sainte Eparche pour une étape "gâteaux-bonbons-boissons", puis jusqu'à la Croix Bleue pour un nouvel arrêt culinaire, et enfin le lâcher de ballons près de l'école.



Une matinée pleine de rires !

## Nos associations auteuilloises

<b>L'Arpent de Bacchus</b>	Vinification	M. JF Loisnel	01 34 87 58 01
<b>Auteuil Gym</b>	Gymnastique	Mme D. Ovar	06 13 56 25 96
<b>Avenir Sportif Auteuillois</b>	Football	M. Y. Laurant	01 34 94 73 31
<b>Boxe Française Savate auteuilloise</b>	Boxe	M. C. Chevreuil	06 60 65 06 40
<b>Comité des Fêtes</b>	Manifestations festives	Mme C. Pape	01 34 87 50 98
<b>C dans l'R d'Auteuil</b>	Cyclisme-randonnée	M. F. Rosset	01 30 88 53 20
<b>Club Loisirs Auteuillois</b>	Loisirs pour les anciens	Mme M. Bastier	01 34 87 51 37
<b>EPARCHE</b>	Association de protection de l'environnement	Mme N. Vigey	06 14 79 63 38
<b>l'Oiseau Lire</b>	Bibliothèque	Mme S. Depoux	01 34 87 47 17
<b>Les P'tites Frimousses</b>	Garderie périscolaire	M. JM Artignan	06 89 06 43 57
<b>UNC Section de Thoiry et ses environs</b>	Anciens combattants	M. M. Piolat	01 34 87 44 56
<b>Yakafokon Cinétoile</b>	Cinéma en plein air	Mme S. Depoux	01 34 87 47 17

**Le Forum intercommunal des associations aura lieu à Thoiry, Salle polyvalente de la Vignette, Samedi 17 septembre de 14h à 18h**





# Les P'tites Frimousses

Les activités n'auront pas manqué cette année avec Véronique et Maryline pour la garderie, et Nathalie pour l'étude : ainsi, nos **P'tites Frimousses** ont pu dignement fêter les rois et se régaler de galettes, puis plus tard de crêpes, enfin préparer de beaux cadeaux pour les Fêtes des Mamans puis des Papas, tout en s'amusant, en dessinant, et en profitant de bons goûters quotidiens! Tout en faisant sérieusement leurs devoirs pour les habitués de l'étude. Et enfin l'année s'est terminée par notre traditionnel goûter à la Salle des Fêtes, le vendredi 24 juin.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu en début d'année, le jeudi 20 janvier.

Le bureau reste inchangé pour cette année :

**Président :**

**Jean-Michel Artignan** (06 89 06 43 57 et [jmc.artignan@free.fr](mailto:jmc.artignan@free.fr))

**Vice présidente :** Ghislaine Dopierre (pour sa 11<sup>ème</sup> année consécutive dans l'association !)

**Trésorier :** Christophe Salliot

**Secrétaire :** Sylvie Garrigues

**Assesseurs :** Corinne Haslay et Céline Galliath.

Avec bien-sûr l'équipe attentive (et attentionnée) au quotidien auprès de nos enfants.

**Directrice :** Véronique Listrat (06 72 97 01 15, numéro de la garderie)

**Animatrices :** Maryline Creignou et Nathalie Ulliac (étude)

**Un grand MERCI à tou(te)s** pour leur dévouement, sans lequel notre garderie périscolaire, essentielle dans la vie du village, ne pourrait exister !

Et toujours le site des P'tites Frimousses sur internet pour les dernières nouvelles, régulièrement mis à jour et redécoré par Véronique :

**<http://lesptitesfrimousses.free.fr>** (attention, pas de "e" dans "ptites" !)

**Les documents d'inscription sont à jour sur le site pour la rentrée 2011-2012, en téléchargement libre.**

Maryline et Nathalie ayant souhaité rester chez les P'tites Frimousses, notre équipe est donc au complet et vous attend très nombreux pour la rentrée !

**Bonnes Vacances**

**à toutes et à tous !**



## UNC de Thoiry et ses environs : Trois temps forts

### Cérémonies commémoratives du 11 novembre

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 se sont déroulées sous un temps pluvieux et venteux, sous la présidence du maire de chacun des six villages. La population était malgré tout importante autour des maires respectifs, avec les anciens combattants et le porte drapeau. La participation des enfants de nos villages, encadrés par leurs enseignants, a été très appréciée, ainsi que celle des ensembles musicaux pour la cérémonie thoirysienne et mahieutine. Allocutions de chacun des maires et du Président de la section qui a

rappelé que 2010 marque le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre 39/45 et le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.

Sur les tombes des anciens combattants, des drapeaux flambant neuf marquaient notre attachement à nos aînés disparus.

### Assemblée générale du 13 novembre 2010

Le maire de Villiers le Mahieu et son équipe ont accueilli nos adhérents avec beaucoup d'attention et de chaleur, et l'assemblée générale s'est déroulée sous la présidence d'un administrateur de l'UNC départementale, en présence de présidents des sections voisines.

Renouvellement et élargissement du conseil d'administration sont des soucis majeurs. Il est rappelé à tous les résidents de nos villages que nous rassemblons les combattants et veuves de guerre de tous conflits, les militaires d'active et de réserve, et tous les anciens du service militaire.

### Galette des Rois à Autouillet

Selon la tradition, l'UNC a marqué la nouvelle année autour de la galette le 11 janvier 2011, dans la salle d'Autouillet, en présence de Madame le Maire que nous remercions.

**Le conseil d'administration  
UNC Thoiry.**

## Opération “Nettoyage du bois de St Sanctin et des abords de la chapelle”

Samedi 17 septembre 2011 de 10h à 12h30

Le 17 septembre matin, une opération de nettoyage débutera par le chemin de St Sanctin jusqu'aux abords de la chapelle et au-delà dans le bois: rendez-vous à 10 heures dans la Grande Rue, au départ du Chemin Saint Sanctin.

Gants, sacs poubelles et chasubles seront fournis à tous les participants. L'objectif est de débarrasser notre environnement de tous ces déchets qui polluent nos chemins de

promenade. C'est également une date judicieusement choisie, puisque c'est le week end qui précède le traditionnel pèlerinage de la Saint Sanctin.

### Venez nombreux, enfants et adultes !

Si le temps le permet, nous envisageons de clôturer la matinée par un pique-nique convivial (sorti du sac) à partir de 12h30.

### CONTACTS :

**Jean-Jacques AUBERT**

*jean-jacques.aubert@wanadoo.fr*

**Nicole VIGÉY**

*nicole.vigey@orange.fr*

01 34 87 43 02



# L'Arpent de Bacchus

Juillet 2011



## Repas de la St Vincent le 22 janvier 2011 et autres rendez-vous.

Cette année encore, le repas de la St Vincent proposé par notre association a remporté un vif succès.

70 convives ont participé à cette manifestation. Au menu, terrine de sandre, filet d'agneau, puis le trou normand pour nous permettre de continuer sur une salade accompagnée d'un Saint Nectaire. Enfin, la galette était tirée, faisant ainsi pour un soir moult reines et rois.

Encore un grand merci à tous nos convives pour leur présence et leur fidélité à notre association, et plus encore nos sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée un très bon moment de convivialité.

Autre rendez-vous annuel de notre association : la taille du vignoble.

Toujours fidèle aux rythmes des saisons, une belle assemblée s'était réunie pour effectuer la taille de notre vignoble ce samedi 26 mars, par une très belle matinée ensoleillée. Une nouvelle année viticole démarrait donc.

La formation et les conseils des années passées ont, pour certains, été bien retenus, tandis que pour d'autres, une petite piqûre de rappel a été nécessaire, les plus affirmés encadrant les novices. A 11h30, tous les ceps étaient taillés et l'ensemble des participants pouvait partager le verre de l'amitié sous la pergola.

Merci à tous ceux qui sont venus nous rejoindre pour cette phase essentielle de préparation de notre vignoble.

D'ores et déjà, il faut penser à l'entretien du vignoble (traitements, tailles, désherbage, réfection de certains pieux...).

**Nous comptons sur vous pour ces différentes tâches.**



## Comité des Fêtes

# Soirée Antillaise



Samedi 19 Mars, la salle des Fêtes a pris les couleurs des îles pour la soirée Antillaise que le Comité des fêtes avait programmée.

Bien évidemment, le punch fut servi copieusement et très vite l'ambiance fut de la partie. Puis, le repas créole, soigneusement préparé par des bénévoles, fut largement apprécié. Tout ceci ponctué par des rythmes et danses d'un groupe d'Antillais venus animer la soirée et entraîner les amateurs sur la piste.

Dans cette ambiance très gaie et conviviale, nombreux étaient là pour goûter les saveurs des îles...

**Un grand merci à tous ceux et celles qui savent donner de leur temps, de leur bonne humeur et qui contribuent à la réussite de ces soirées.**

Le comité des Fêtes ne manque pas d'idées : l'année dernière, c'était l'Auvergne, et l'année prochaine, ce sera Soirée Bretonne le samedi 17 Mars.



# Salon des Arts et de l'Artisanat



Ce dimanche 22 mai, la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi ouvrait ses portes pour accueillir la 7<sup>e</sup> édition du Salon des arts et de l'artisanat.

La découverte de tous ces talents a permis aux visiteurs d'apprécier la créativité, l'originalité, la nouveauté : peintures, bijoux, céramiques, objets de décoration, couture, dessins, graphes, photos, masques, miel, confitures, sculptures avec des matériaux de récupération...

Des dessins d'enfants de l'école Sully, accrochés dans le hall de la salle des Fêtes, venaient ajouter une note supplémentaire de créativité.

Plus que jamais le partage des expériences et du savoir faire est primordial dans ces manifestations. Nous espérons pour les années à venir découvrir de nouveaux artistes, qui viendront à leur tour nous offrir leur passion de l'art et de l'artisanat.



# La sécurité, cela nous concerne tous !

Une réunion sur la sécurité des Seniors, à l'initiative de la brigade de gendarmerie de La Queue les Yvelines et en partenariat avec les maires de Marcq et Auteuil-le-Roi, s'est tenue lundi 18 avril 2011 à 15 heures à la salle des fêtes à Auteuil-le-Roi, réunissant Marcquois et Auteuillois venus en nombre.

La gendarmerie de La Queue les Yvelines gère quatorze communes. Elle a traité 57 cambriolages en 2010 contre 88 en 2009 et 127 en 2008 : la tendance est donc à la baisse.

Cependant, les effectifs de gendarmerie correspondent à 1 gendarme pour 1000 habitants, et les petites communes en milieu rural n'ont pas les moyens de s'équiper en vidéo surveillance. Aussi la solidarité entre habitants doit elle jouer un rôle majeur dans la prévention des escroqueries et cambriolages.

Projection d'un film mettant en scène des situations d'escroqueries auprès de personnes âgées, commentaires et conseils de l'équipe de gendarmerie, nombreuses questions de la salle qui rassemblait des seniors mais aussi des plus jeunes.

Ce moment d'information a permis de souligner que participer à la vie locale est un moyen de prévention, et de rappeler quelques conseils de base pour se prémunir de ces actes de malveillance.



## Un numéro à retenir : le 17

(qui fonctionne aussi depuis un téléphone portable)

### Quelques conseils de prudence en extérieur

- Marcher sur le trottoir qui fait face à la circulation routière
- Porter son sac à main en bandoulière, si possible sous sa veste
- Ne pas avoir de grosses sommes d'argent sur soi
- N'accepter d'aide de personne pour retirer de l'argent à un distributeur automatique
- Téléphoner immédiatement au numéro dédié au vol, lisible dans tout distributeur, si la carte est "avalée" pendant la transaction, ou bien volée
- Ne jamais donner à un tiers son code de carte bleue

### Quelques conseils de prudence chez soi

- Eviter d'inscrire sur sa boîte aux lettres toute indication permettant de se faire repérer comme personne vivant seule (par exemple, Mademoiselle, Madame veuve X...)
- Avoir des serrures fiables, avec un point de rupture difficile à atteindre (serrure à affleurement, avec cylindre de sûreté à pompe)
- Ne laisser entrer personne (ni démarcheur, ni soi disant professionnel) sans identifier clairement sa carte professionnelle (nb : la carte professionnelle de la gendarmerie va bientôt avoir le format carte bleue)
- En cas de doute, noter le numéro d'immatriculation du véhicule de la personne qui vous a sollicité à domicile
- Exiger un devis ou une facture avant de payer un acompte ou une intervention : il ne faut payer aucune somme sans justificatif
- Avoir des photos des objets de valeur "en situation" (bijoux portés sur vous, tableaux accrochés dans les pièces de la maison...)
- Téléphoner à la gendarmerie si vous repérez sur votre boîte aux lettres, votre porte, portail... des signes tels que X ♦ ▲
- En cas de cambriolage, ne toucher à rien pour permettre le relevé d'empreintes.

### Quelques conseils en cas d'absence prolongée

- Prévenir ses voisins
- Informer la gendarmerie (imprimé "Tranquillité Vacances" à remplir)
- Ne pas modifier le message de son répondeur téléphonique en soulignant son absence
- Retirer ses objets de valeur

# Voyage du CCAS : le Vexin



Après les escarilles et la vapeur s'échappant de la locomotive qui nous a permis l'année dernière d'admirer cette magnifique baie de Somme, le CCAS a proposé le 27 mai dernier une journée dans le Vexin.



En partant d'Auteuil-le-Roi, le car nous a conduits à Gisors où nous attendait un petit déjeuner. Nous avons ensuite pu flâner dans les allées du petit marché, de tradition presque millénaire, ou visiter l'église Saint-Gervais Saint-Protas aux dimensions de cathédrale, pour terminer par le château féodal chargé de mille ans d'histoire.

En fin de matinée, nous avons rejoint La Roche Guyon en empruntant les petites routes vexinoises. Le déjeuner nous a été servi au restaurant "Les bords de Seine", puis les plus courageux ont gravi les 250 marches de l'escalier, dont certains passages sont creusés



dans la craie, permettant d'arriver au pied du donjon. Après la visite du château et quelques photos des bords de Seine, il était déjà l'heure de regagner notre village.

**Une fois de plus, nous avons apprécié cette journée fort sympathique.**

## Noces d'Or à Auteuil-le-Roi

Il est traditionnel de fêter certains anniversaires de mariage, particulièrement le 50<sup>ème</sup>, les noces d'Or.

Ils s'étaient dit "oui" une première fois le 3 décembre 1960 en mairie de Méré.

Entourés de leurs proches, Suzanne et Jean-Claude HAMON ont souhaité graver cet engagement en lettres d'or le 5 décembre 2010 en mairie d'Auteuil-le-Roi. Cette fois ci, leurs témoins étaient leurs petits enfants.

**Félicitations, et bravo pour cet exemple !**



# Idées de lecture

Les VACANCES ! Enfin les voici ! Elles vont nous permettre de souffler !  
Mais peut-on imaginer un été sans lire ? NOOON !

Voici quelques ouvrages, classés par ordre de difficulté, pour nos collégiens ou pour des adultes curieux de "littérature de jeunesse" de qualité.



**La tribu de Celtill,**  
Tome 1:  
**"Le Jour où le ciel a parlé",**  
Evelyne Brisou-Pellen,  
Rageot poche.

Voici une période historique peu traitée en littérature de jeunesse : la Gaule romaine, au Ier siècle après J.-C. Ne fuyez pas ! Le narrateur est un sympathique adolescent, qui s'exprime avec humour et dans le langage d'aujourd'hui. Responsable des thèmes avant leur inauguration, il découvre qu'un sacrilège a été commis, probablement par un Gaulois. Si cela se sait, ce sera la guerre civile dans son village. Comment éviter cela ? En réparant au plus vite. Et c'est là qu'intervient un personnage malicieux, qui ne manquera pas de vous amuser. Tout est réussi dans ce premier volume d'une série : le thème, la documentation historique, l'intrigue, le suspense, le ton...



**Libérer Rahia,**  
Yaël Hasan,  
Casterman feeling.

L'intrigue est racontée par trois narrateurs. Blandine est ravie de rentrer en France après trois ans passés au Maroc ; sa mère beaucoup moins car elle a pris l'habitude d'être servie par de nombreux domestiques à demeure.

Blandine trouve alors une solution : pourquoi ne pas emmener la fille de la cuisinière ? Agée de 13 ans, elle apprendrait le Français en échange de menus services à la maison. La proposition est acceptée par tous.

Mais le sort de Rahia ne sera pas celui qui lui avait été prévu. C'est pourquoi, assez vite, il va être question de "libérer Rahia".

Ce livre présente l'esclavage moderne avec beaucoup de lucidité et de rigueur, tout en respectant parfaitement le point de vue des adolescents.



**Que cent fleurs s'épanouissent,**  
Feng Jicai, Gallimard.

Dans un train, en Chine, deux hommes se rencontrent. L'un raconte à l'autre son incroyable histoire. Hua Xiayu, élève de l'Institut d'Art de Pékin et peintre promis à un avenir brillant, s'est retrouvé du jour au lendemain dans une fabrique de céramique au fin fond de la Chine. Il ignore quelle erreur il a commise. Sa vie devient un enfer : humiliations, pauvreté, amour perdu, camp de rééducation. Il devra son énergie de vivre à un chien plus humain que ses bourreaux, et à son art.

Cette histoire bouleversante présente un personnage prisonnier d'un destin absurde, dénonce l'intolérance de la Révolution Culturelle et propose aussi une belle réflexion sur l'art et l'opposition humanité/animalité.



**Le Passeur,** Lois Lowry, Medium, Ecole des Loisirs.

Jonas vit dans un petit univers où tout semble aller pour le

mieux dans le meilleur des mondes. La guerre, la pauvreté, le chômage, les inégalités, les disputes n'existent pas : chacun est à sa place dans une communauté lisse. Que deviennent les personnes âgées ? Que deviennent les enfants déficients ? Personne ne le sait, hormis les sages qui étudient les enfants pendant leurs douze premières années et qui décident de leur destin.

Jonas est inquiet : la cérémonie au cours de laquelle lui sera annoncé son avenir va avoir lieu.

Qu'a-t-on choisi pour lui ? Un superbe roman d'anticipation qui fait prendre conscience de l'importance du libre-arbitre et de ses conséquences. *(Un passage est obscur au début du roman : c'est volontaire. Laissez-vous porter, tout s'éclairera...)*

# Histoire de notre village

N°114

Juil. 2011

Histoire

Notre village s'appelait **ALTOGILUM** au IX<sup>e</sup> siècle, puis **AUTEIL** au XIII<sup>e</sup> siècle et **AUTHEÛIL** entre le XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. **AUTEUIL** apparaît au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, depuis le début du XX<sup>e</sup>me, la dénomination "**AUTEUIL-LE-ROI**" est en cours d'homologation, mais admis néanmoins par de nombreuses administrations.

Le blason d'Auteuil-le-Roi, qui est de forme "écu français du XIII<sup>e</sup>me siècle", a été approuvé par le Conseil Municipal le 20 novembre 1950 sur proposition de Monsieur l'Archiviste Départemental.

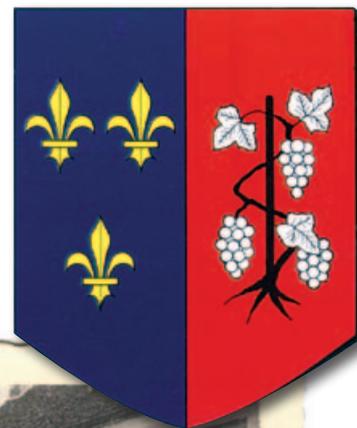
Les armes d'Auteuil se blasonnent (c'est à dire se décrivent) ainsi :

*"Parti, au premier d'azur à trois fleurs de lys d'or, au deuxième de gueules à un pied de vigne de sable fruité de trois pièces d'argent et feuillé à l'identique."*

**Que signifie cette phrase ?**

"Parti" signifie que le blason est coupé en deux. Le descriptif de sa partie gauche (quand on le regarde) est facile à comprendre, "Azur" correspondant à la couleur bleue.

Pour l'autre moitié du blason, "de gueules" qualifie la couleur rouge et "de sable" la couleur noire. Enfin, les grappes de raisins sont appelées "pièces", ainsi que les feuilles.



# Recensement de la population

**Le recensement de la population d'Auteuil-le-Roi est prévu en 2012 : les données seront collectées sur le terrain du 19 Janvier au 18 Février 2012.**

## A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations sur leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements...

Ces résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités en main-d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

## Sachez que la mairie peut vous recruter en qualité d'agent recenseur

- Si vous connaissez bien Auteuil-le-Roi
- Si vous aimez les contacts
- Si vous êtes tenace et organisé
- Si vous êtes entièrement disponible du 19/01/2012 au 18/02/2012

Votre rôle sera de vous rendre au domicile de certains habitants d'Auteuil-le-Roi pour leur remettre

les questionnaires du recensement de la population et de les récupérer une fois qu'ils auront été renseignés.

Vous recevrez une formation obligatoire et rémunérée de deux demi-journées dans la période du 3 au 19 janvier 2012.

Votre rémunération sera fonction du nombre de questionnaires collectés et rapportés en mairie.

**Nous recherchons 2 agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, veuillez faire acte de candidature auprès de la Mairie en vous adressant à :**

**M. Jean-Luc Capelle**  
Coordonnateur communal  
recensement

# Auteuil-le-Roi sur le Web

Sur le Web, vous pouvez retrouver des informations et actualités sur le village.

Nous souhaitons que le site internet d'Auteuil-le-Roi contribue à informer les Auteuillois. Il est possible de le consulter à l'adresse :

<http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr/>

Pour tous commentaires ou suggestions, vous pouvez écrire à :

[suggestion.webmairie.auteuil@sfr.fr](mailto:suggestion.webmairie.auteuil@sfr.fr)



## Résultats des élections des Grands Electeurs pour les Sénatoriales du 25 novembre 2011

(conseil municipal du 17 juin à 18h30)

M. Chavillon, I. Vandervoort, JL Capelle, Ph. Heurtevent et D. Pélissier se sont présentés à la candidature de délégué titulaire.

**Ont été élus I. Vandervoort, JL Capelle et Ph. Heurtevent.**

**Nb :** Les délégués suppléants sont A. Desclaux, S. Depoux et Y. Meignan.

## Covoiturage : contact



Il est destiné à réduire l'usage de la voiture individuelle et faciliter les trajets domicile-travail des 40000 salariés présents sur ce bassin d'emplois.

Ce site de covoiturage gratuit est ouvert au grand public.

## Résultats des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 Canton de Montfort l'Amaury

1 <sup>er</sup> tour :	Canton	Auteuil
UMP (Hervé Planchenault – Marie Laure Roquette)	43,50 %	46,54 %
EELV (Philippe Heurtevent- Dominique Duval)	21,64 %	26,33 %
PS (Rémi Bourgeolet – Chloé Prompt)	16,28 %	8,24 %
FN (Boris Robert – Mildred Sale)	15,27 %	16,49 %
Front de Gauche (Catherine Lasserre- Thomas Jacquemet)	3,30 %	2,39 %

### 2<sup>ème</sup> tour :

UMP (Hervé Planchenault – Marie Laure Roquette)	57,48 %	62,20 %
EELV (Philippe Heurtevent- Dominique Duval)	42,52 %	37,80 %

## Horaires d'ouverture de la Mairie

### Mardi

14h00 - 19h00

### Jeudi et vendredi

14h00 - 17h00

### 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

### Site

[www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr)

### E-mail

[mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr](mailto:mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr)

## Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles : 01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) : 01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie : 36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :  
Samedi matin :  
la Queue-Lez-Yvelines  
Dimanche matin :  
Montfort et Beynes

## État Civil

### Mariages

**MONTEIRO Stéphane**  
**et DUSSART Gaëlle**

le 24 juin 2011

### Naissances

**Marie Claire CACHAU**  
le 24 novembre 2010

**Sarah ROBINEAU**  
le 5 mars 2011

**Léo CACHADA**  
le 28 mars 2011

### Décès

**Marcel LEFIN**  
le 13 décembre 2010

**Lucienne DANY**  
le 18 mai 2011

**Bonnes vacances...**

